

QUESTIONS/REMARQUES DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSEIL d'ÉTABLISSEMENT du 5 MARS 2024

Questions d'après les PV précédents sans réponses

1- Déconventionnement

- ❖ Quelles seront les étapes de la mise en place du déconventionnement : dates butoirs pour les réponses des professeurs et de la direction, calendrier prévu pour l'embauche de nouveaux professeurs, des professeurs se sont-ils déjà positionnés officiellement pour partir ou rester ?

2- Tarifs

- ❖ En termes budgétaires, que signifiera le déconventionnement total à partir de septembre 2024 ?
- ❖ IPC, variation annuelle, décembre 2023 :
 - national : 3,1%
 - province/Com. Madrid : 2,7%

3- Chromebooks

- ❖ Des parents se questionnent sur les bienfaits à pd 5e. Ne serait-ce pas plus approprié à pd de 3e?

4- Section européenne: où en est-on ? Formation professeurs ? Convention ESA signée ?

5- Inscriptions

- ❖ Inscriptions 2024-2025 : objectif nombre d'élèves ?
- ❖ Journées portes ouvertes quand ?
- ❖ Attrait d'un évènement style Pickleball 2023 ?

QUESTIONS DIVERSES CE 5 MARS 2024

6- Tarifs scolaires 2024-2025

1. Quelles sont les augmentations dans les autres établissements MLF d'Europe ?
2. Quels sont les **engagements** pris par la MLF en corollaire des efforts demandés aux parents ?
3. Quel est le pourcentage de frais de scolarité qui remonte à l'AEFE ? à la MLF ?
4. Quelle est la prévision des frais de scolarité pour les 3 années à venir ?
5. Quels sont les **efforts engagés par l'établissement** en corollaire des efforts demandés aux parents ?
6. Quelles sont les **garanties** apportées par l'établissement en termes de qualité pédagogique et sérieux de gestion et la MLF en corollaire des efforts demandés aux parents ?
7. Quelles sont les **mesures prises** pour augmenter les nouvelles inscriptions ?
8. Comment avez-vous évalué l'augmentation des tarifs et son montant ?
9. La prévision du nombre d'élèves pour l'année 2024-2025 **prend-t-elle compte du risque de départ de nombreux élèves en raison de la hausse des frais de scolarité ? Pourriez-vous chiffrer ce risque en termes de nombre d'élèves et en termes**

financiers ?

10. **Pouvez-vous garantir aux familles que le retour à l'équilibre financier (déficit 0) est une garantie de retour à des hausses de frais de scolarité raisonnables uniquement basées sur le taux d'inflation économique et sur aucun autre critère, notamment la contribution aux pertes et mauvaises gestions des autres établissements MLF de la zone ibérique voire même du monde ?**
11. Etant donné que la démographie actuelle fait que la majorité des familles se composent de 1 ou 2 enfants, que le nombre de familles habitant en dehors de Villanueva de la Cañada est moins nombreux et que celles qui utilisent le service de transport scolaire sont doublement pénalisées par les augmentations de frais de scolarité et de transport, et dans un soucis de rendre plus attractif notre établissement, **l'APAELM souhaite demander la possibilité d'offrir une réduction de 10% aux familles monoparentales et aux familles de 2 enfants habitant en dehors de Villanueva de la Cañada. De cette façon, nous encourageons plus de familles à rester à l'école et de nouvelles à la rejoindre.**

7- Règlement financier

1. Cette année, le CNED est payant pour les élèves de 1re et de Terminale, mais ces élèves ne reçoivent pratiquement aucun soutien de la part de l'école. **Comment compenser le fait de faire payer quelque chose et de ne rien donner en retour ?**
2. L'augmentation des modules cette année fera que les frais de scolarité + cantine + transport + 2 modules feront que la mensualité pour la prochaine année scolaire pour les élèves du lycée sera de plus de 1000€ (1058,76€). **Considérez-vous que notre école devient de plus en plus élitiste, que seul un certain nombre de familles peuvent la fréquenter et que le nombre d'étudiants boursiers se réduit du fait que les frais de scolarité sont presque égaux au salaire minimum ?**

8- Transparence des normes

1. Ni le règlement financier, ni la charte des bonnes pratiques de la coéducation, ni la charte de la mission laïque française, ni le règlement intérieur de l'école primaire ne sont mis à la disposition des familles sur le site internet de l'école. **L'APAELM demande que tous ces documents soient mis soit sur le site internet soit sur PRONOTE de manière fixe et permanente afin que tous les parents puissent y avoir accès à tout moment.**